



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

2011



SAINT-CLOUD



PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DOSSIER

Une lettre de demande de subvention.

Elle doit être signée par le Président ou le représentant légal de l'association. Dans ce dernier cas, l'association devra joindre le pouvoir correspondant.

Un exemplaire des statuts de l'association (dernière version).

Un récépissé de déclaration de création de l'association en Préfecture.

(Si l'association n'a jamais été aidée par la ville de Saint-Cloud)

Le procès verbal de la dernière Assemblée générale annuelle.

Le bilan et le compte de résultat du dernier exercice comptable clos approuvé par l'Assemblée générale.

Le budget prévisionnel annuel de l'association adopté par le Conseil d'administration ou l'Assemblée générale.

Le rapport du Commissaire aux Comptes pour les associations ayant reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions. CONFIDENTIEL

Un compte-rendu financier d'utilisation de la subvention dont le renouvellement est sollicité.

La loi n°2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

Un RIB ou RIP de l'association

Après instruction par les services de la Ville, votre demande sera soumise à l'examen de l'Assemblée délibérante du Conseil Municipal du mois de décembre.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DEMANDES DE SUBVENTIONS LE : 24/09/2010



PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Dénomination de l'association (nom complet) :

.....

Siège social :

.....

Activités principales de l'association :

.....

Composition du bureau et du conseil d'administration :

Fonction	Nom - Prénom	Adresse	Téléphone	Courriel
Président				
Vice-Président				
Secrétaire				
Trésorier				

Renseignements administratifs et juridiques

Déclarée en Préfecture le :

Votre association dispose t-elle d'un agrément ?

Non

Oui, en ce cas précisez lequel :

Type d'agrément :

attribué par :

en date du :

.....

Votre association est-elle titulaire de la licence d'entrepreneur de spectacles vivants ?

Non

Oui (en ce cas, vous en joindrez une copie à votre demande)

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ?

Non

Oui

Renseignements concernant les ressources humaines

Nombre d'adhérents de l'association :

Moyens humains de l'association :

Nombres de bénévoles :

Nombre de salariés en CDI :

dont salariés temps partiel

Nombres de salariés en CDD :

dont salariés temps partiel



BUDGET PRÉVISIONNEL année N + 1

Budget prévisionnel de l'association approuvé par les instances statutaires pour l'année en cours (ne remplissez que les rubriques vous concernant) :

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice

CHARGES	MONTANT (arrondi)	PRODUITS	MONTANT (arrondi)
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, prestations de service €
- Etude et prestations de service €	- Marchandises, billetterie, produits des activités annexes	
- Matériels €		
- Fournitures €	74 – Subventions d'exploitation	
- Autres €	- Etat (détaillez) €
Total : € €
61 – Services extérieurs	 €
- Locations € €
- Entretien et réparation €	- Région(s) de (détaillez) €
- Assurances € €
- Divers € €
Total : € €
62 – Autres services extérieurs		- Département(s) de (détaillez) €
- Honoraires/personnel extérieur à l'association € €
- Publicité € €
- Frais postaux et de télécommunication €	- Commune(s) de (détaillez) €
- Divers € €
- Transports et déplacements € €
Total : € €
63 – Impôts et taxes		- Organismes sociaux (détaillez)..... €
(taxe sur les salaires, taxe d'apprentissage,...) € €
64 – Charges de personnel €	- Fonds européen €
- Rémunération du personnel €	- CNASEA (emplois aidés) €
- Charges sociales €	- Autres (précisez) €
- Autres charges de personnel €		
Total : €	Total : €
65 – Autres charges de gestion courante €	75 – Autres produits de gestion courante €
(ex : droits d'auteur, SACEM,...)		- Cotisations €
66 – Charges financières (intérêts des emprunts) €	- Dons €
67 – Charges exceptionnelles €	76 – Produits financiers €
68 – Dotations aux amortissements, provisions et engagements €	77 – Produits exceptionnels (mécénat, ventes exceptionnelles, subventions exceptionnelles,...) €
		78 – Reprise sur amortissements et provisions €
TOTAL DES CHARGES €	TOTAL DES PRODUITS
86 – Emploi des contributions volontaires en nature €	87 – Contributions volontaires en nature €
- Secours en nature €	- Bénévolat €
Mise à disposition gratuite des biens et des prestations (ex : locaux) €	- Prestations en nature €
- Personnel bénévole €	- Dons en nature €
		Total : €
TOTAL GENERAL DES CHARGES €	TOTAL GENERAL DES PRODUITS



République Française
Ville de Saint-Cloud

Direction des Finances

PROJET D'ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE OU POUR LA SAISON N + 1

NOM DE L'ASSOCIATION :				TYPE DE PROGRAMMATION :		
MANIFESTATIONS Ex : concerts, représentations, expositions, publications...	NOMBRE DE REPRESENTATIONS	LIEU DE LA MANIFESTATION	DATE	PUBLIC (entrées gratuites, entrées payantes)	OBSERVATIONS	

N.B : ce document récapitulatif ne dispense pas votre association de fournir un projet d'activités détaillé



COMPTE DE RÉSULTAT du dernier exercice clos

Duau
(approuvé par les instances statutaires)

Si vous possédez déjà un compte de résultat suffisamment détaillé, joignez-le à votre demande et ne remplissez pas celui-là

CHARGES	MONTANT (arrondi)	PRODUITS	MONTANT (arrondi)
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, prestations de service €
- Etude et prestations de service €	- Marchandises, billetterie, produits des activités annexes	
- Matériels €	74 – Subventions d'exploitation	
- Fournitures €	- Etat (détaillez) €
- Autres € € €
Total : €	- Région(s) de (détaillez) €
61 – Services extérieurs	 € €
- Locations €	- Région(s) de (détaillez) €
- Entretien et réparation € € €
- Assurances €	- Département(s) de (détaillez) €
- Divers € € €
Total : €	- Commune(s) de (détaillez) €
62 – Autres services extérieurs	 € €
- Honoraires/personnel extérieur à l'association €	- Département(s) de (détaillez) €
- Publicité € € €
- Frais postaux et de télécommunication €	- Commune(s) de (détaillez) €
- Divers € € €
- Transports et déplacements € € €
Total : €	- Organismes sociaux (détaillez)..... €
63 – Impôts et taxes	 € €
(taxe sur les salaires, taxe d'apprentissage,...) €	- Fonds européen €
64 – Charges de personnel		- CNASEA (emplois aidés) €
- Rémunération du personnel €	- Autres (précisez) €
- Charges sociales €	Total : €
- Autres charges de personnel €	75 – Autres produits de gestion courante €
Total : €	- Cotisations €
65 – Autres charges de gestion courante		- Dons €
(ex : droits d'auteur, SACEM,...) €	76 – Produits financiers €
66 – Charges financières (intérêts des emprunts) €	77 – Produits exceptionnels (mécénat, ventes exceptionnelles, subventions exceptionnelles,...) €
67 – Charges exceptionnelles €	78 – Reprise sur amortissements et provisions €
68 – Dotations aux amortissements, provisions et engagements €		
TOTAL DES CHARGES €	TOTAL DES PRODUITS €
86 – Emploi des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
- Secours en nature €	- Bénévolat €
Mise à disposition gratuite des biens et des prestations (ex : locaux) €	- Prestations en nature €
- Personnel bénévole €	- Dons en nature €
		Total : €
TOTAL GENERAL DES CHARGES €	TOTAL GENERAL DES PRODUITS €



SITUATION FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION À la date de clôture du dernier exercice comptable

En caisse €
Comptes courants €
Comptes sur livret €
Placements €
Produits à recevoir (exemple subventions attendues), créances €
Dettes à régler €



République Française
Ville de Saint-Cloud

Direction des Finances

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS DE L'ANNEE OU DE LA SAISON ÉCOULÉE

NOM DE L'ASSOCIATION :		TYPE DE PROGRAMMATION :			
MANIFESTATIONS Ex : concerts, représentations, expositions, publications...	NOMBRE DE REPRESENTATIONS	LIEU DE LA MANIFESTATION	DATE	PUBLIC (entrées gratuites, entrées payantes)	OBSERVATIONS

N.B : ce document récapitulatif ne dispense pas votre association de fournir un rapport d'activités détaillé.



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e).....(nom et prénom)

Président(e) ou représentant(e) légal(e) de l'association

- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des obligations sociales et fiscales ;
- Certifie exactes les informations du dossier ;
- Atteste que l'association n'a pas bénéficié d'un montant d'aides publiques supérieur à 200 000 € sur trois exercices ; (si non concerné, merci de barrer cette phrase)
- Demande une subvention de : € auprès de la Ville de Saint-Cloud ;
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée sur le compte bancaire ou postal de l'association dont le RIB ou le RIP est joint à la présente demande.

Fait à, le

Signature :

INFORMATIONS IMPORTANTES

- ◆ En application de la loi n°2000-321 et du décret n°2001-495 du 6 juin 2001, il est précisé que :
 - La collectivité qui attribue une subvention annuelle supérieure à 23 000 € doit conclure une convention avec l'organisme de droit privé qui en bénéficie définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée ;
 - L'organisme de droit privé bénéficiaire d'une subvention doit produire à la collectivité un compte-rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée ;
 - Les organismes de droit privé ayant reçu annuellement de l'ensemble des autorités administratives, une subvention supérieure à 153 000 € doivent déposer à la préfecture du département de leur siège social leur budget, leurs comptes, les conventions précitées, les comptes-rendus financiers des subventions reçues pour y être consultés.
- ◆ En application de l'article L.1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rappelé que toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention pourra être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée. La Ville de Saint-Cloud pourra donc procéder à un contrôle de la comptabilité des associations ou demander la production des pièces comptables, en vue de s'assurer du bon emploi de la subvention qui leur a été attribuée.
- ◆ En application du Code des juridictions financières, la Chambre Régionale des Comptes est compétente pour examiner les comptes des organismes quel que soit leur statut juridique dès lors qu'ils perçoivent plus de 1 500 € d'aides publiques annuelles.

Attention

- Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code Pénal
- Le droit d'accès aux informations prévu par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.